



**eEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 JANVIER 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES :

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Samuel GESTRAUD*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-02 DU 06-01

HORAIRES MAIRIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les horaires actuels de la mairie.

- Mardi : 8h30 – 12h / 16h – 18h30

- Mercredi – Vendredi – Samedi : 8h30 – 12h.

Au vue de la très faible affluence le mardi soir ainsi que le samedi matin, il est proposé de nouveaux horaires, à savoir :

- Mardi – Vendredi : 8h30 – 12h / 16h – 17h30

- Mercredi : 8h30 – 12h

- Samedi : 9h – 12h

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider ces nouveaux horaires avec une date d'effet au 1er février 2025.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ces nouveaux horaires avec une date d'effet au 1^{er} février 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance
Samuel GESTRAUD

Mairie d'ETRICHE (49330) - 1 Square de la Mairie - 02 41 42 60 01
mairie.etriché@orange.fr - www.etriche.mairie49.fr
Siret : 21490132400019 - Code APE : 8411Z

Etriché, le 7 janvier 2025

Le Maire
David LAGLEYZE

